Province de Luxembourg
Arrondissement de Bastogne

Communiqué de presse

Gouvy – Covid-19
Des mesures pour soutenir
la population et l'économie locale.

28-04-2020

La crise sanitaire et économique liée au coronavirus nous impacte tous à différents niveaux. Certaines personnes, certaines entreprises ou commerces sont plus touchés que d'autres. Les pertes financières liées au chômage temporaire, à la fermeture temporaire d'un commerce, à l'arrêt provisoire des activités d'une entreprise peuvent avoir des conséquences dramatiques sur l'avenir.

Dans ce cadre-là, le Collège communal souhaite apporter son soutien tant aux ménages de notre commune, qu'aux différentes entreprises locales qui payent actuellement un lourd tribu.

Les actions prises actuellement sont les suivantes :

- **Mise à disposition de masques**

  Depuis plus de deux semaines, la commune de Gouvy collabore activement avec le groupe de bénévoles « COVIDCOUSU » afin d'assurer un suivi logistique des fournitures de matériel (tissu, élastiques, …) et une livraison des masques auprès de la population. A ce jour, grâce à ce groupe de bénévoles, le suivi des commandes peut être assuré.

  En complément à cette très belle initiative, et en prévision de la période de déconfinement, le Collège communal a décidé de mettre 1 masque en tissu lavable, réutilisable et avec pochette à disposition de l'ensemble de la population gouvionne. Ces masques sont commandés et dès réception de ceux-ci, vers le 10/05/2020, une communication sera adressée à la population précisant les modalités pratiques de la distribution.

- **Aides aux ménages**

  Afin de soutenir les ménages ayant subi des pertes de revenus durant cette période, mais également de remercier la population dans son engagement par rapport au respect des mesures visant la protection de la santé de la population, une aide aux ménages est instaurée.
  Un bon d'achat sera distribué à tous les ménages, dès la réouverture généralisée des commerces et entreprises. Celui-ci sera d'un montant de 25 EUR pour les personnes isolées et de 50 EUR pour les ménages.

Ce bon sera à dépenser exclusivement auprès des commerces ou entreprises implantés sur le territoire communal, quel qu'en soit le secteur d'activité (commerces de proximité, coiffeurs, Horeca, garages, entreprises de construction, …). Pour cette mesure, la commune de Gouvy alloue un budget de 93.300 EUR en faveur des ménages, qui sera ensuite intégralement réinjecté dans l'économie locale. Cette mesure a donc un double impact.

- **Aides aux commerces et aux entreprises**

  Une enveloppe de 130.000 EUR a été dégagée pour venir en aide aux commerces et aux entreprises directement impactées financièrement par cette crise.

  Chaque entreprise ou commerce ayant son siège social sur le territoire de la commune de Gouvy, et ayant subi des pertes financières, pourra introduire une demande auprès de l'administration communale via un formulaire téléchargeable sur le site internet de la commune (www.gouvy.be).

  Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les commerces ou entreprises devront pouvoir justifier soit d'une perte de 30 % de leur chiffre d'affaire sur la période allant du 14/03 au 18/05/2020, soit d'une fermeture de 10 jours liée directement au COVID 19 sur cette même période.

  Le budget alloué à cette aide sera réparti en fonction du nombre de demandes introduites et plafonné à 500 EUR pour les entreprises occupant 1 salarié, 750 EUR pour les entreprises occupant de 2 à 5 salariés, et de 1.000 EUR pour les entreprises occupant plus de 5 salariés.

  Toutes les modalités pratiques liées à cette aide peuvent être consultées sur le site internet de la commune (www.gouvy.be).

- **Aides au secteur touristique**

  Afin de soulager, à notre niveau et en fonction de nos possibilités, les opérateurs actifs dans l'hébergement touristique, le Collège communal a décidé de réduire de moitié les taxes communales sur les campings ainsi que les taxes communales de séjour (gîtes, chambres d'hôtes, …).

Toutes ces mesures représentent actuellement un budget avoisinant les 265.000 EUR. Il s'agit donc d'actions conséquentes qui visent à apporter des aides les plus adéquates possibles aux citoyens et aux acteurs économiques de notre commune. D'autres mesures pourront éventuellement être prises à l'avenir, en fonction de l'évolution de la crise.